

Sherbrooke, le 2 juillet 2024

OBJET: JOURNÉE D'ACCUEIL ADMINISTRATIF – PAVILLON SAINT-FRANÇOIS

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir la documentation relative à l'accueil administratif qui aura lieu le 13 août 2024.

Veuillez prendre connaissance de toutes les informations qui suivent :

QUAND: Vous devez vous présenter au moment indiqué dans le tableau qui suit. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter, nous vous demandons de mandater une autre personne pour vous représenter (frère, sœur, grand-parent, voisin, etc.). Ils feront le paiement et nous leur remettrons le matériel. Si personne ne peut vous représenter, la remise de matériel et le paiement se feront le matin de la première journée d'école, le 27 août. Notez que ce matin est très achalandé, donc prévoyez du temps.

Heure	Vous devez vous présenter à l'heure indiquée selon la 1 ^{re} lettre du NOM DE FAMILLE de votre enfant
9 h à 10 h 30	B-E-F-P
10 h 30 à 12 h	B-M-R
Dîner	
13 h à 14 h 30	A – L – N
14 h 30 à 16 h 30	C-G-O-Q-S
Souper	
17 h 30 à 19 h 30	D-H-I-J-K-T-U-V-W-X-Y-Z

OÙ: Au pavillon Saint-François, entrée principale. Des élèves seront présents pour vous diriger à votre arrivée.

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES:

- CASIER: Pour les élèves de 1^{re} secondaire et du cheminement particulier, l'attribution du casier se fera la première journée d'école avec l'enseignant répondant. Les élèves de 2^e secondaire ainsi que les élèves de la vocation santé globale de 1^{re} et 2^e secondaire auront accès à leur casier le 13 août lors de l'accueil administratif, mais votre enfant doit apporter son cadenas s'il désire laisser du matériel dans son casier.
- MONTANT: L'école prête les manuels scolaires ainsi que le casier à l'élève. Cependant, les cahiers d'exercices, les documents maison et l'agenda sont à vos frais et payables lors de votre venue à la journée d'accueil. Une facture sommaire vous sera envoyée par courriel dans la semaine du 5 août 2024. Une facture détaillée vous sera remise lors de cette journée d'accueil et elle vous servira de reçu.
- PAIEMENT : Vous pourrez payer par <u>carte de crédit</u>, par <u>carte de débit</u> ou en argent.
- **FRÉQUENTATION**: Si votre enfant ne fréquentera pas notre école en 2024-2025, veuillez aviser immédiatement le secrétariat via l'adresse électronique suivante : montee@cssrs.gouv.qc.ca (n'oubliez pas d'indiquer son nom).

Dans l'attente d'accueillir votre enfant pour la prochaine année scolaire, nous vous prions, chers parents, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Patrick Pinsonneault

Directeur